

ENQUÊTES MÉNAGES DÉPLACEMENTS (EMD)

PORTÉE OPÉRATIONNELLE

L'EMD permet d'établir un diagnostic territorial et en déduire une situation de référence. Cette dernière permet d'identifier les enjeux spécifiques à la mobilité et leurs liens avec les autres problématiques. C'est également à partir de cette situation de référence que peuvent être évalués et comparés différents scénarios d'organisation spatiale.

Echelles de territoire concerné

L'EMD est applicable à trois échelles territoriales :

- agglomérations

Les enquêtes ménages déplacements (EMD) sont adaptées aux agglomérations importantes.

- villes Moyennes

Les enquêtes déplacements villes moyennes (EDVM) permettent aux agglomérations de taille moyenne (moins de 100.000 habitants) de mettre en place des enquêtes dont la méthodologie, adaptée de celle des EMD, est plus légère et moins coûteuse (environ 30 € HT par enquête).

Moins coûteuse qu'une EMD, une EDVM apporte logiquement des informations moins précises et moins nombreuses.

- grands Territoires

Les enquêtes déplacements Grands Territoires (EDGT) sont adaptées aux territoires périurbains moins denses et éloignés des centres des agglomérations.

Type de projet

Les EMD permettent d'élaborer le diagnostic et améliorer la connaissance du territoire pour l'élaboration des différents documents et projets d'urbanisme :

- SCoT et projets de territoire,
- PLUi, PLU et projets urbains,
- opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, écoquartiers.

En outre, l'EMD permet d'évaluer les impacts d'une politique mise en œuvre (lorsqu'une ou des EMD ont été réalisées précédemment sur le territoire) et d'orienter les actions potentielles.

DESCRIPTION

L'Enquête Ménage-Déplacements est une enquête réalisée auprès des ménages qui permet d'avoir une «photographie» des déplacements réalisés par les habitants d'un périmètre donné, un jour moyen de semaine.

La maîtrise d'ouvrage des enquêtes ménages déplacements est assurée par les collectivités locales, le plus souvent par une autorité organisatrice des transports urbains (AOTU). Le financement est assuré par les collectivités locales (structure intercommunale, région, département), éventuellement d'autres partenaires (ADEME ou chambre de commerce et d'industrie par exemple) ainsi que par l'État (par une subvention allant de 20 % à 30 %).

L'EMD se déroule en trois étapes.

- **Elaboration d'un échantillon représentatif :**

De manière aléatoire, un certain nombre d'adresses garantissant la représentativité de l'échantillon sont tirées au sort dans un fichier national sur le périmètre d'enquête.

- **Réalisation d'entretiens auprès des ménages :**

Des entretiens individuels (40 minutes) de tous les membres âgés de plus de cinq ans sont menés au domicile du ménage. Le questionnaire est identique à toutes les EMD conduites en France afin de permettre les comparaisons dans le temps et avec d'autres agglomérations. Les questions portent sur tous les déplacements effectués la veille de l'entretien : moyen de transport utilisé, destination, heure, motif, durée...

- **Collecte et analyse des données**

L'ensemble des résultats de l'enquête sont ensuite mutualisés et analysés afin d'en faire ressortir les principales tendances en termes de mobilité sur le territoire traité.

Résultats

Les résultats de l'enquête ménage déplacement sont constitués d'un ensemble de tableaux et de graphes détaillant les résultats statistiques de l'enquête.

Spécificités EDVM et EDGT :

- les enquêtes déplacements villes moyennes (EDVM) sont réalisées par téléphone, sur une durée de collecte plus courte, et ne concernent qu'une ou deux personnes âgées de plus de 11 ans par ménage. Les questionnaires sont allégés sur les questions relatives au logement, à la motorisation, aux coûts de déplacements et à l'abonnement TC.

- les enquêtes déplacements grands territoires (EDGT) ou régionales, réalisées par téléphone pour les territoires périurbains moins denses et éloignés des centres des agglomérations, ont recours à un questionnaire adapté aux enjeux correspondants, en complément d'un recueil en face-à-face sur le pôle urbain considéré.

ENQUÊTES MÉNAGES DÉPLACEMENTS (EMD)

PRÉCISIONS

Accessibilité

L'EMD est utilisable par l'ensemble des acteurs territoriaux. Elle exige toutefois une logistique lourde et coûteuse (de l'ordre de 160 € à 180 € HT par ménage).

C'est pourquoi ces enquêtes sont actualisées en moyenne tous les dix ans.

Les résultats issus des EMD précédentes sont disponibles auprès du CEREMA-CERTU (après autorisation).

Cibles utilisateurs

Différents utilisateurs sont susceptibles d'utiliser les données issues de l'EMD ou d'en faire réaliser une :

- les décideurs (élu, donneurs d'ordre, gestionnaires commerciaux, etc.).

Elle permet d'améliorer la connaissance du territoire, d'évaluer l'impact d'une politique sur les transports, et d'identifier les leviers d'action potentiels.

- les techniciens (maîtrise d'ouvrage, services techniques des collectivités, AMO, animateurs de territoire, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, aménageurs, etc.).

Elle apporte des éléments de réponse généraux aux techniciens dans la réalisation d'un projet d'urbanisme ou de transport. Toutefois, l'EMD ne permet pas d'obtenir une image très fine sur les flux urbains.

- les services administratifs et financiers (direction générale, cabinet, services administratifs de collectivités ou organismes, etc.).

L'audit et le suivi des mesures mises en œuvre, réalisable à partir des informations issues d'une EMD, est nécessaire aux services administratifs et financiers.

Exemples d'application

En 30 ans, plus de 70 enquêtes ont été réalisées dans près de 40 agglomérations françaises, telles que :

- l'Agglomération Lyonnaise en 2006.
- la Communauté d'Agglomération de Grenoble Alpes Métropole en 2010.

Outils ou méthodes apparentés

Certains outils/méthodes sont similaires au niveau de la méthodologie :

- l'Enquête Nationale des Transports et Déplacements (ENTD) réalisée par les services déconcentrés de l'Etat (CETE, CEREMA, etc.) permet d'obtenir une radiographie de la mobilité au niveau national pour une année donnée.
- l'Enquête routière dite cordon permet d'améliorer la connaissance du trafic routier et de compléter les informations issues d'une EMD à l'échelle d'un territoire, en mettant notamment l'accent sur les flux d'échanges et de transit.

L'enquête sur le stationnement public réalisée par le CERAMA (CERTU), permet de dresser une photographie du stationnement et d'analyser les évolutions au niveau d'un territoire comme au niveau national.